



Publication communale No 23

Faoug, le 17 novembre 2022

Risque de pénurie d'électricité cet hiver

La situation géopolitique incertaine ne nous permettra peut-être pas d'importer autant d'électricité que nécessaire cet hiver et notre production d'énergie hydroélectrique pourrait s'avérer insuffisante pour combler le manque.

Toutefois, nous pouvons encore contribuer à éviter la pénurie pour autant que nous économisons dès maintenant l'énergie (ainsi l'eau de nos barrages ne serait pas turbinée avant que ce soit indispensable). Dans cette optique, diverses mesures ont été appliquées dans tous les bâtiments communaux et à l'éclairage public qui est en cours de test pour être éteint partout où cela est possible entre 1h et 5h.

Le chauffage étant l'un des plus gros leviers d'économie, nous vous invitons à faire attention chez vous car chaque degré de moins représente jusqu'à 10 % d'économie d'énergie. Plus d'informations sur www.stop-gaspillage.ch

Le risque de pénurie pouvant se concrétiser, nous devons tout de même nous préparer à des éventuels délestages de courant (coupure de 4h toutes les 8h) pour les mois de février – mars 2023. Nous vous informons donc que la salle communale sera notre PRU (Point de Rencontre d'Urgence). Nous disposerons de moyens radio de communication, de l'éclairage et du chauffage garanti. Vous y trouveriez, s'il est activé, les informations quant à la situation et les prestations administratives urgentes pourraient y être traitées.

Pour vous préparer à tout scénario, nous vous invitons à faire des stocks de nourriture et d'eau pour quelques jours tel que recommandé sur le site www.bwl.admin.ch sous l'onglet *provisions domestiques*. Vous pouvez aussi télécharger les applications Alertswiss et OiOi WEB pour être tenu au courant des informations aux niveaux cantonal et communal.



CHAUFFAGE

Réduction du chauffage des bâtiments



ÉLECTRONIQUE

Extinction des équipements électroniques (postes de travail, écrans, imprimantes, etc.) qui ne nécessitent pas un fonctionnement permanent



EAU

Réduction de la consommation d'eau (chaude et froide) et diminution de la température des chauffe-eau à 60°C



INSTALLATIONS

Limitation de l'usage des installations gourmandes en énergie (ascenseurs, escalators, climatisations, luminaires, chauffages d'appoint, etc.)



TÉLÉTRAVAIL

Optimisation des conditions de mise en œuvre du télétravail (chauffage, éclairage, déplacements, etc.)



DÉCORATIONS

Sobriété demandée en matière d'éclairages de Noël